

Histoire du syndicalisme en France, 1^{ère} période

1789 - 1884 :

La clandestinité

Cet article, rédigé par René Mouriaux, Docteur d'Etat en Science politique, auteur de nombreux ouvrages sur le syndicalisme, est le premier d'une série qui a pour objectif de retracer l'histoire du syndicalisme ouvrier en France depuis la Révolution française jusqu'à aujourd'hui. Par nos engagements actuels dans les organisations ouvrières, nous poursuivons l'action de toutes les femmes et tous les hommes célèbres et anonymes qui, au cours des siècles, se sont battus pour la défense des droits et des conditions de vie des travailleurs. Connaître cette histoire et en mesurer la portée historique doit nous donner la force de continuer à bâtir dans le monde ouvrier, à contre-courant de la culture contemporaine de l'individualisme, les solidarités indispensables pour faire reculer l'injustice et l'exclusion.

Des journalistes assurent que les actions violentes de Cellatex, Moulinex, Sublistic rappellent le luddisme, le bris des machines du début du XIX^e siècle. La distanciation entre les organisations syndicales de salariés et les partis de gauche PS et PCF correspondrait à un regain du syndicalisme révolutionnaire de la belle époque. La création d'une Confédération syndicale internationale unique en novembre 2006 marquerait une rupture considérable avec le passé. De telles assertions, et d'autres similaires, témoignent, dans leur simplicité quelque peu naïve, d'une quête de compréhension

historique qui rompt avec le « présentisme » dominant. Face à la culture de l'éphémère, cet insecte d'un jour qui croit à l'immortalité des choses et, à l'instar de la rose de Bernard le Bovier de Fontenelle, proclame n'avoir jamais vu mourir de jardinier, il est indispensable d'accéder à la compréhension des événements antérieurs qui ont permis et conditionnent le monde actuel. En particulier, le mouvement ouvrier dont l'action a tant contribué à modifier l'ordre des choses, le cours de la vie nationale et singulièrement le syndicalisme, méritent d'être connus et étudiés.

I. L'interdiction des coalitions, ses contournements. Le luddisme.

1791-1830

Après l'établissement d'un capitalisme marchand, grâce notamment à l'invention des mécaniques à filer et à tisser, de la machine à vapeur, du haut-fourneau à coke, une révolution industrielle se produit. L'accumulation primitive du capital engendre le prolétariat dont les racines sont quintuples, à savoir les ouvriers manufacturiers, les charbonniers (les mineurs), les compagnons et apprentis de l'artisanat, les ouvriers agricoles et les victimes de l'exode rural. L'Angleterre se situe à la pointe de l'aventure industrielle, de la concentration agricole, du libre échange et par voie de conséquence, du syndicalisme apparu dès 1776.

La France entre dans la « modernité » bourgeoise à la fois plus rapidement et plus lentement que la Grande-Bretagne. La Révolution française a déraciné l'Ancien Régime et proclamé les Droits de l'Homme et du Citoyen. Elle a mis en route l'unification du marché intérieur, notamment par l'adoption d'un système unique de poids et mesures décrété par la Convention en 1795. La vente des biens du clergé prévue par la loi du 14 mai 1790 contribue à renforcer la propriété paysanne et de ce fait, à ralentir la déruralisation du pays. En revanche, la condition salariée est définie de manière libérale. Le décret d'Allarde du 16 février 1791 met fin aux corporatismes, jurandes, maîtrises. Le compagnonnage survivra et ne déperira qu'à la fin du XIX^e siècle avant d'être restauré par Vichy.

La loi Le Chapelier du 14 juin 1791 interdit la formation de coalitions au nom de « prétendus intérêts communs ». Elle sera aggravée par la loi du 22 Germinal an XI (avril 1803) qui prévoit une peine de prison pour les « meneurs ». Le Code Civil (1804) traite du louage des domestiques et ouvriers en deux brefs articles : « 1780. On ne peut engager ses services qu'à temps ou pour une entreprise déterminée. 1781. Le maître est cru sur son affirmation, pour la quotité des gages ; pour le paiement de salaire de l'année échue ; et pour les acomptes donnés pour l'année en cours. »



Dans les conditions difficiles de la guerre révolutionnaire, la classe ouvrière en voie de constitution supporte mal la hausse du prix des denrées de base. En mars 1794, indisposé par les réclamations du peuple des faubourgs, Maximilien Robespierre liquide les Enragés, les Hébertistes, expression et espoir des ouvriers parisiens. La loi du 1^{er} décembre 1803 sur le livret ouvrier visait à assurer le contrôle d'une population turbulente et bientôt qualifiée de classe dangereuse.

Disséminée, fragmentée entre qualifiés et simples manœuvres, privée du droit de se défendre et de s'exprimer sur le plan électoral, la classe ouvrière en voie de gestation souffrait de la modicité de ses revenus et à l'occasion du chômage. En dépit de la coercition napoléonienne faiblement compensée par la création à Lyon d'un Conseil de Prud'hommes (18 mars 1806), de bureaux de placement à Paris (février 1804), de l'autorisation d'un tarif dans la soie lyonnaise (1811), de grands travaux, le feu couve sous la cendre.

Les quinze années de la Restauration à l'industrialisation nonchalante accroissent la misère et stimulent la révolte contre l'Église si proche du trône et contre « Messieurs les Maîtres » dont à Clermont-Ferrand, en janvier 1818, des placards stigmatisaient « l'inhumanité et la dureté du cœur ». Deux types de réaction s'opposent à la dégradation des conditions de travail et la réduction de l'emploi.

Tout d'abord, les ouvriers s'attaquent aux mécaniques. Dès 1788, à Falaise, des filateurs détruisent des métiers qui les mettent sur le sable. Deux poussées de fièvre se produiront entre 1817 et 1824, 1828 et 1834. Le phénomène prend le nom de luddisme, forgé à partir du patronyme d'un ouvrier anglais qui impulse ce type d'action dans le triangle Nottingham-York-Manchester. Dans les placards de Clermont-Ferrand déjà évoqués, les ouvriers accordent huit jours pour le retrait des mécaniques ; passé ce délai, « un soulèvement » les conduira « à faire ce que nous ne voudrions pas ». Les rapports de police et du préfet signalent avec

précision l'extension de la pratique et proclament l'impuissance des autorités attachées à la liberté de travail et au respect de la législation qui, selon la formule du représentant de l'État dans les Basses-Pyrénées en 1823 « n'offre aucun moyen (...) de faire disparaître les abus ». La perception de l'inéluctabilité de la mécanisation entraînera l'effacement du luddisme.

La grève représente le second mode de réplique qui cesse sous la Restauration d'être un recours exceptionnel. A l'arrière plan se trouvent les caisses de secours mutuels (maladie, accidents, chômage) dont la création est étroitement surveillée par les pouvoirs publics. Aussi bien les statuts de la société de secours des Gantiers de Grenoble qui serviront souvent de modèle proclament-ils : « Fidèles à la loi de 1791, nous n'entendons nullement rappeler ou représenter une corporation, ne nous occuper jamais d'aucun autre objet que du soulagement de nos confrères malheureux ».

Les mémoires de Jacques-Étienne Bédé publiées sous le titre « Un ouvrier en 1820 » (PUF, 1984) fournissent le premier grand récit d'une coalition. Si les ouvriers tourneurs en chaises du Faubourg Saint-Antoine à Paris mènent une grève, un temps victorieuse, contre l'augmentation de leur charge de travail, ils le doivent à l'existence d'une société de secours qui, en dépit des dénégations, sert de base arrière et de lieu d'élaboration de la stratégie.

Féroce, la répression contre les arrêts collectifs de travail n'empêche pas leur développement car les crises cycliques de l'économie s'installent, entraînant baisse des salaires et débauchages. Un premier socialisme utopique, extérieur aux luttes ouvrières, surgit. Claude-Henri de Saint-Simon (1760-1826) interclassiste, contre les « frelons » (nobles et évêques), promeut le rôle des producteurs comme Charles Fourier (1772-1837), théoricien des Phalanstères envisage une réorganisation sociale assurant l'égalité hommes-femmes. Tous deux expriment l'insatisfaction envers le monde bourgeois et l'aspiration au changement structurel.

Claude-Henri de Saint-Simon



II. Floraison des utopies et barricades.

1830-1851

A partir de 1825, l'économie française traverse une

dépression profonde qui exacerbe les oppositions politiques. Charles X se raidit, dissout la Chambre nouvellement élue, muselle la presse déjà contrôlée et supprime la patente du cens. Le coup de force opéré au printemps 1830 signifie l'exclusion d'une partie de la bourgeoisie de la sphère politique comme l'étaient les ouvriers et les paysans pauvres.

L'alliance établie entre la bourgeoisie contestataire et les ouvriers lors de la Révolution de 1830 ne survit pas à l'événement. Bris de machines et grèves qui suivent l'insurrection se heurtent à l'intransigeance des maîtres et au dogmatisme des préfets qui, tel Girod de l'Ain, le 25 août 1830, assurent n'admettre aucune « opposition aux lois qui ont consacré le principe de la liberté et de l'industrie ».

« Vivre en travaillant ou mourir en combattant ». Sur ce mot d'ordre, les canuts de Lyon conquièrent leur ville afin d'établir un « tarif » satisfaisant (21-23 novembre



Revolt of the canuts.

1831). Sans combat, le 3 décembre, 30 000 soldats reprennent le contrôle de la cité. Le Maréchal Nicolas Soult déclare « nuls et non avenue » les textes relatifs aux salaires et les compagnons sont l'objet d'une épuration drastique. Saint-Marc Girardin dans « Le Journal des Débats » du 8 décembre 1831 a exprimé le sentiment de la classe dominante : « La sédition de Lyon a révélé un grave secret, celui de la lutte intérieure qui a lieu entre la classe qui possède et celle qui ne possède pas ». Ainsi, les dispositions sont prises pour que l'événement ne se reproduise pas. La ville rhodanienne se dote de fortifications aptes à tirer, selon la formule de l'historien lyonnais contemporain des événements, Jean-Baptiste Monfalcon, sur « l'ennemi intérieur ».

Alors que des grèves offensives se multiplient, que l'influence des Républicains s'élargit, que des barricades se dressent autour du cloître Saint-Merry, le 6 juin 1832, après les funérailles du populaire général Maximilien Lamarque, le gouvernement de Louis-Philippe réprime sans vergogne et verrouille les associations par la loi du 22 mars 1834. Pour les mêmes causes qu'en 1831, les canuts de Lyon se révoltent en 1834. Du 9 au 14 avril, les combats font rage. 342 morts, près de 600 blessés. L'ordre règne à Lyon. A Paris, rue Transnonain, le 13 avril, Bugeaud massacre des non belligérants après avoir « nettoyé » des barricades dressées contre le pouvoir.

La violence imposée au monde ouvrier n'empêche pas que dès 1839, les grèves réapparaissent, mieux organisées. Le communisme de Gracchus Babeuf (1760-1797) connaît un nouveau souffle. Saint-



Flora Tristan



Pierre-Joseph Proudhon

Simonisme et Fouriéristes prospèrent. Etienne Cabet (1788-1865), Louis Blanc (1817-1882), Pierre-Joseph Proudhon (1809-1865) avancent leurs thèses anti-capitalistes tandis que Flora Tristan (1803-1844) propose une union ouvrière et Auguste Blanqui (1805-1881) prône « la prise d'armes ». Eugène Buret (en 1840), Louis-René Villermé (1840 et 1850) alertent sur le paupérisme que la seule loi sur le travail des enfants (22 mars 1841) ne saurait enrayer.

Stimulés par une nouvelle crise économique, le mouvement ouvrier et le courant républicain font jonction en 1848 et au terme des Trois Glorieuses (22-24 février) mettent en place la Seconde République. Les ouvriers escomptent le droit au travail. Ils obtiennent le simulacre des Ateliers nationaux. Les barricades des 22-26 juin si puissamment décrites par Victor Hugo dans Les Misérables (V.I.I) sont écrasées par Cavaignac. Quatre à quinze mille victimes. Les rêves de 1848 sont morts. Trois années de « compression » sociale et la situation est mûre pour le coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte.

III. Le silence ouvrier, l'AIT (Association Internationale des Travailleurs) et la Commune.

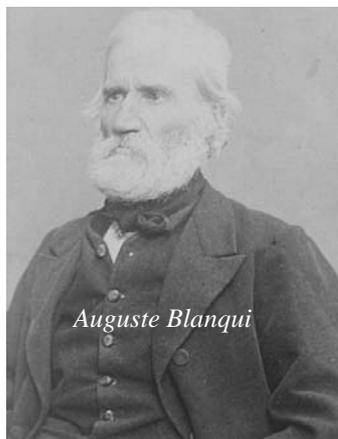
1851-1884

Louis Reybaud, romancier satirique de 1848 et essayiste à succès sur les Réformateurs, diagnostique en 1854 : « Le socialisme est mort, parler de lui, c'est faire son oraison funèbre ». Le mutisme apparent des ouvriers semble lui donner raison, mais les penseurs libérés se font toujours piéger par leur inclination à confondre leur vœu avec la réalité.

L'Empereur qui a écrit l'Extinction du paupérisme

(1844) dans la phase autoritaire de son régime (1852-1860) ne parvient pas à séduire, en dépit de la reconnaissance des sociétés de secours mutuels (26 mars 1852). Contrairement aux calculs officiels, le soutien impérial déconsidèrera durablement la mutualité aux yeux des militants ouvriers.

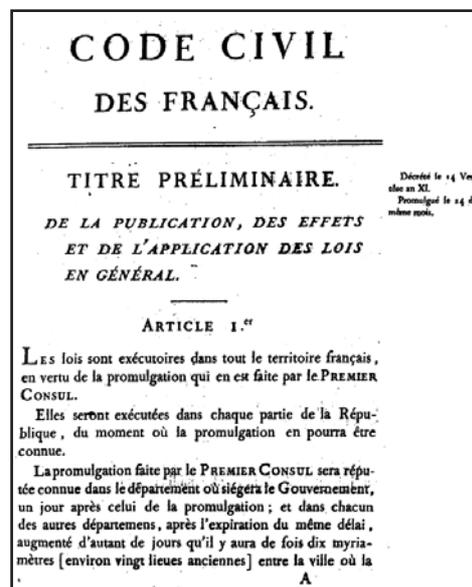
Traumatisés par l'échec et les deuils, les ouvriers sont aussi désorientés. La presse ouvrière s'étiolle ; L'Atelier disparaît le 31 juillet 1850. Des socialistes « préquarante-huitards » se taisent comme Constantin Pecqueur (1801-1887), François Vidal (1812-1871), Philippe Buchez (1796-1885).



Auguste Blanqui

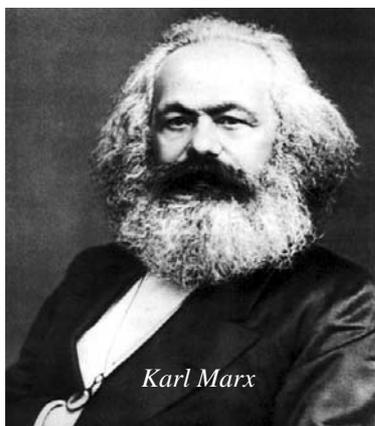
Le Saint-Simonien Pierre Leroux (1797-1871) se tourne vers le passé. Etienne Cabet, Louis Blanc s'exilent. Deux autorités survivent à la débâcle, celle d'Auguste Blanqui, fermement attaché à la grève et à la barricade, celle de Pierre-Joseph Proudhon porté par un nouveau souffle vers l'associationnisme.

Sous l'Empire autoritaire, les actes de résistance ne manquent pas, dont les deux plus éclatants sont en 1855 le soulèvement des ardoisiers de Trélazé et en 1857 la grève des mineurs de Vicoigne. Le passage à l'Empire libéral, pour des raisons tant de politique extérieure que de prise en compte du climat intérieur, ne modifie en rien la poussée revendicative. Bien au contraire, une nouvelle génération émerge, proudhonienne certes, mais qui, à la différence de son inspirateur, valorise la grève et entend intervenir dans le champ politique. Le 17 février 1864 paraît dans l'Opinion Nationale le « Manifeste des Soixante » rédigé par Henri Tolain (1828-1897). Le texte proclame l'existence des classes et réclame l'abrogation de l'article 1781 du Code civil, l'autorisation des Chambres syndicales et diverses dispositions sociales. L'Empereur répond intelligemment par la loi du 25 mai 1864 qui supprime le délit de coalition. La réforme ne suffit pas à



désamorcer l'essor du mouvement ouvrier pas plus que la tolérance proclamée à l'égard des Chambres syndicales en 1868 et la suppression de l'article 1781 du Code Civil par la loi du 2 août 1868.

Les proudhoniens prennent part en 1865 à la création d'une section française de l'Association Internationale des Travailleurs fondée à Londres le 28 septembre 1864. Poursuivie à trois reprises, l'AIT est mythifiée alors qu'en France les adhérents ne dépasseront jamais quelques milliers. Dans la multiplication des Chambres syndicales et des grèves, ils jouent un grand rôle comme dans la Commune (18 mars-28 mai 1871), cette fois avec les blanquistes, des révolutionnaires indépendants et des républicains radicaux. L'antithèse de l'Empire qui a esquissé une politique révolutionnaire se conclut par 30 000 morts et 10 000 condamnés.



Karl Marx



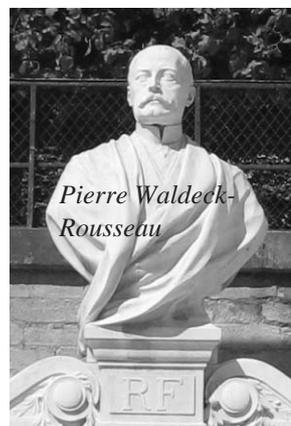
Jules Guesde

Le soulèvement de Paris est suivi d'une lente transition vers un régime républicain modéré. Sous l'impulsion du gambettiste Jean Barberet, le mouvement ouvrier redémarre dès le Congrès de Paris (2-10 octobre 1876) sur un mode mineur. En revanche, le collectivisme de Jules Guesde (1845-1922) l'emporte au Congrès de Marseille (20-30 octobre 1871).



Henri-Félix-Emmanuel Philippoteaux, Derniers combats au Père-Lachaise (1871).

Promulguée en 1875, la III^e République cesse d'être conservatrice en 1879 et avec Jules Ferry réforme l'enseignement, établit la liberté de la presse et des réunions publiques. Esquissant une politique d'apaisement social, elle vote l'amnistie des communards en juillet 1880 et le 21 mars 1884 la loi sur les syndicats professionnels. Le texte de Pierre Waldeck-Rousseau met un terme à plus de quatre-vingt dix ans de clandestinité pour le mouvement syndical.



Pierre Waldeck-Rousseau

Les illustrations sont tirées de Wikipédia

René Mouriaux

Prochain article :

le syndicalisme révolutionnaire, 1884 - 1914



La barricade de la place Blanche défendue par des Femmes.



Pour aller plus loin...

Ouvrage de synthèse

📖 Sous la direction de Claude WILLARD, La France ouvrière Tome 1 « des origines à 1920 », Paris, Ed. Sociales 1993, 493 pages.

Approfondissements thématiques

📖 FAURE Alain, RANCIERE Jacques, La Parole Ouvrière (1830-1851), Paris, UGE coll. 10/18 1976, 447 pages.

📖 KUCZYNSKI Jürgen, Les origines de la classe ouvrière, Paris, Ed. Hachette 1967, 254 pages.

📖 Sous la direction de Le CROM, Deux siècles de Droit du Travail, Paris, Ed. de l'Atelier 1998, 237 pages.

📖 MICHAUD Stéphane, Flora Tristan. La paria et son rêve, Paris, Ed. Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2003, 342 pages.

📖 MOURIAUX René, Mouvement ouvrier et laïcité (1789-1954), La Pensée n°342 avril-juin 2005, pages 81-90.

📖 RIOT-SARCEY, Dictionnaire des Utopies, Paris, Ed. Larousse 2002, 228 pages.